

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL de VEAUCHETTE**  
**du jeudi 7 AOUT 2014 2014 à 19 heures 00**

---

*Nombre de conseillers :*

*En exercice : 15*

*Présents : 9*

*Votants : 10*

Date de convocation : 31 juillet 2014

Membres présents : Mesdames Eliane BAYON, Georgette DUBOIS, Marie LEBRE, Corinne PERRET, Messieurs Louis DI BARTOLOMEO, Thierry LASSABLIERE, Jean-Paul TISSOT, Eric VINCENT, Bruno ZMYSLONY

Membres absents excusés : Emilie BOUTHEON, Sylvie CHEVAILLIER, Nadine COURTIAL, Carole GOUTTE, Stéphanie VIAL (pouvoir JP TISSOT) Jean-Jacques MURE,  
Secrétaire de séance : BAYON Eliane

Le conseil municipal s'est réuni jeudi 7 août à 19 heures en mairie.

**1- Proposition acquisition terrain par la SCI SMB**

Terrain à côté du bâtiment industriel. La commune est propriétaire d'un terrain partagé en 2 lots, à côté du bâtiment industriel. Un lot avait été acheté par la SCI SMB et à côté, une parcelle de 2097 m<sup>2</sup> devait être achetée par M. BELGY. Ce dernier n'a pas donné de réponse favorable et la transaction ne s'est jamais réalisée.

La société SCI SMB a demandé si la commune désire toujours vendre le terrain, elle est intéressée pour l'acheter.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de vendre à la SCI SMB les parcelles n° B 1015 et la moitié de la parcelle n° 1016 au prix de 30 000€.

**2- Proposition par SFR d'acquisition terrain (antenne relais)**

Le 15 mars 2010, SFR a sollicité la commune pour installer une antenne relais. Un terrain de 51 M<sup>2</sup> a été mis à disposition à proximité de la station d'épuration. SFR verse un loyer révisable toutes les années soit 2387.71€ pour 2014.

SFR fait la proposition d'acheter ces 51 m<sup>2</sup> au prix de 15 000 euros, offre non négociable. Le conseil, à l'unanimité, refuse l'offre de SFR.

**3- Réforme rythmes scolaires – Modification tableau emplois permanents**

Corine PERRET et Georgette DUBOIS présentent au conseil l'important travail réalisé fin juin notamment pour les emplois du temps du personnel communal affecté à l'école. Une délibération est prise concernant l'augmentation du temps de travail des agents techniques et sera soumise au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion du 2 octobre 2014.

**4- Présentation du bilan d'activité 2013 de la SAUR**

Il est présenté par Louis Dibartolomeo et est consultable en mairie.

#### **5- Point sur avancement des travaux du PRL**

Eric Vincent présente l'avancement des travaux.

#### **6- Informations diverses**

##### Rénovation cours de tennis :

Les cours sont dégradés et nécessitent des travaux de rénovation. 80 000 euros ont été prévus sur le budget 2014. Plusieurs entreprises ont été sollicitées pour faire un devis. L'entreprise Colas propose un devis d'un montant de 64 275 euros HT comprenant :

- traitement des fissures,
- couche de finition,
- résine,
- traçage des cours, mise en place d'une clôture rigide de 1m80.
- Début des travaux : 22 septembre.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à contracter avec cette entreprise qui est la mieux disante.

Problèmes de voisinage : Jean-Paul Tissot présente le courrier reçu de la famille PUPIER concernant le problème de nuisances sonores aux abords de l'abri bus de la Rive.

Les élus, conscients de ce problème, tenteront d'apporter une surveillance toute particulière à ce lieu de rendez-vous des jeunes du secteur.

Séance levée à 21h30.

**Prochain conseil municipal : jeudi 11 septembre 2014 à 19h**